## MARAIS DU COTENTIN ET DU BESSIN UN PARC NATUREL RÉGIONAL EN TRANSITION

# **COMITE SYNDICAL DU 15 MARS 2022** à CARENTAN-LES-MARAIS (Saint-Hilaire-Petitville)

Secrétaire de séance : Jean-Marie POULAIN

### **DÉLIBÉRATION**

CS 2022/36 Finances locales – Décisions budgétaires – Budget et comptes – Priorité 3 – Renforcer l'économie de proximité et les filières courtes - Formations, sensibilisation et mobilisation des acteurs à la rénovation et à l'éco-construction

Le Comité Syndical du Parc naturel régional des Marais du Cotentin et du Bessin s'est réuni le 15 mars 2022 à Caentanles-Marais (Saint-Hilaire-Petitville), sous la présidence de Françoise LEROSSIGNOL.

L'invitation, l'ordre du jour et les documents annexes à la convocation ont été transmis par mail via un lien de téléchargement le 8 mars 2022 conformément à l'article 9 de la loi n° 2019-1461 relative à l'engagement dans la vie locale et à la proximité de l'action publique du 27 décembre 2019.

#### ÉTAIENT PRÉSENTS

avec voix délibérative

Pour la Région

Angélique FERREIRA, Sylvain LETOUZE (pouvoirs de Valérie LAISNEY et Cédric NOUVELOT), Marianne ROZET

Pour les conseillers départementaux

Christèle CASTELEIN (pouvoir de Martine LEMOINE), Benoît FIDELIN, Maryse LE GOFF (pouvoir de Hervé MARIE), Françoise **LEROSSIGNOL**, Thierry **LETOUZE**, Patrick **THOMINES** (pouvoir de Patricia GADY-DUQUESNE)

Pour les Communautés de Communes

Jean-Pierre GUEGAN (Communauté d'Agglomération Saint-Lô – pouvoir de Jean-René LECHATREUX), Anne HEBERT (CC Côte Ouest Centre Manche – pouvoir de Aurélie GIGAN)

Pour les communes

Pierre AUBRIL (Sainte-Mère-Eglise), Jean-Michel GREEN (Isigny-sur-Mer), Jean-Claude HAIZE (Carentan-les-Marais pouvoir de Marie-Agnès HEROUT), Yves HUET (Gonfreville), Joël LERECULEY (Graignes-Mesnil Angot), Sylvain LEREDDE (Rampan), Jocelyne **LEVAVASSEUR** (Fresville – pouvoir de Jean-Marc JOLY), Aurélien **MARION** (Appeville), Stéphanie **MAUBE** (Lessay), Michel **MAUDUIT** (Isigny-sur-Mer), Marinette **MIGAULT** (Rauville-la-Place – pouvoir de Françoise PHILIPPE), Christopher **MOREAU** (Saint-Germain-du-Pert), Yann MOUCHEL (Varenguebec), Jean-Marie POULAIN (Montsenelle), TAPIN (Marchésieux), Valérie TORTEL (Gorges), Céline **VAQUEZ** (Le Dézert)

### avec voix consultative

Valérie BALAGUER (Conseil départemental de la Manche), Marie COUELLIER (Région Normandie), Jean-Louis HARDY (Chambre de Métiers de la Manche), Matthieu **LEBLOND** (Finances publiques de Saint-Lô), Jean-Luc **MICHEL** (CESER Normandie)

### ÉTAIENT EXCUSÉS

Pour la Région

Malika CHERRIERE, Antoine JEAN, Valérie LAISNEY, Vanessa LANCELOT, Pascal MARIE, Florence MAZIER, Cédic NOUVELOT Pour les conseillers départementaux

Patricia GADY-DUQUESNE, Martine LEMOINE, Hervé MARIE, Jean MORIN

Pour les Communautés de Communes

Jean-Claude COLOMBEL (CC de la Baie du Cotentin), Mireille DUFOUR (CC Isigny Omaha Intercom), Aurélie GIGAN (CC Coutances mer et Bocage), Catherine **KERVADEC** (CC de la Baie du Cotentin), Thierry **LAISNEY** (CC Côte Ouest Centre Manche), Jean-René **LECHATREUX** (Communauté d'Agglomération du Cotentin)

1/3

### MARAIS DU COTENTIN ET DU BESSIN UN PARC NATUREL RÉGIONAL EN TRANSITION

#### Pour les communes

Simone EURAS (Neufmesnil), Christophe FOSSEY (Doville), Samuel HARDY (La Meauffe), Marie-Agnès HEROUT (Carentanles-Marais), Laurent HUET (Saint-Sauveur-Villages), Dominique JEANNE (Néhou), Jean-Marc JOLY (Hémevez), Bertrand LECONTE (Sainte-Marie-du-Mont), Jean-Pierre LHONNEUR (Carentan-les-Marais), Françoise PHILIPPE (Catteville), Olivier MADELAINE (Grandcamp-Maisy), Florent **SILIERES** (Terre-et-Marais), Gérard **VOIDYE** (Carentan-les-Marais)

#### Pour les membres consultatifs

Marc LECOUSTEY (Chambre d'Agriculture de la Manche, Emmanuel FAUCHET (directeur du CAUE de la Manche), Hervé MORIN (président de la Région Normandie), Gwenaëlle DUPONCHEL (Finances publiques de Saint-Lô), Françoise PLOUVIEZ-DIAZ (sous-préfecture de Coutances), Jean-Luc **LEGER** (président du CESER Normandie), Isabelle **MARIE-HUET** (DREAL Normandie), Directeur de l'Agence de l'Eau Seine-Normandie, Antoine AUBRY (Président du Syndicat de la Vire), Christophe GERVAIS (DDTM du Calvados)

Equipe administrative et technique du Parc naturel régional des marais du Cotentin et du Bessin Denis LETAN, Agnès ORANGE, Joëlle RIMBERT, François STREIFF, Jean-Baptiste WETTON

Nombre de votants : 28 membres + 10 pouvoirs Soit un quorum de 38 membres sur 58

CS 2022/36 Finances locales – Décisions budgétaires – Budget et comptes – Priorité 3 – Renforcer l'économie de proximité et les filières courtes - Formations, sensibilisation et mobilisation des acteurs à la rénovation et à l'éco-construction Code budgétaire PAP : P3308 FORMATION ECO MATERIAUX

L'opération de démontage du pavillon expérimental, votée en 2020, se termine au début de l'année 2022

Dépenses de fonctionnement solde 2020		Recettes de fonctionnement solde 2020	
6228 – Prestation de services extérieurs	9 500,00 €	Reprise de l'excédent*	9 500,00 €
Montant prévisionnel de l'opération			9 500,00 €

<sup>\*</sup>Fonds Région 2020, déjà perçu

La formation des professionnels travaillant sur la rénovation du patrimoine bâti en terre et sur l'éco-construction reste une priorité. Le Parc poursuit son investissement dans le développement du module terre de la formation du GRETA et dans la validation des acquis.

- Les formations nécessitent l'acquisition régulière de matière première et d'outillage (1 000 € achat matériaux)
- Afin de mettre les futurs professionnels dans des conditions réelles de chantier, les formations requièrent la location d'engin de chantier permettant de mettre en œuvre ou préparer la terre (1 000 € locations d'engins et prestation).

Dépenses de fonctionnement 2022		Recettes de fonctionnement 2022	
6068 – Autres matières et fournitures	1 000,00 €	7472 RÉGION	2 000,00 €
6135 — Locations mobilières	1 000,00 €		
Montant prévisionnel de l'opération			2 000,00 €



### MARAIS DU COTENTIN ET DU BESSIN UN PARC NATUREL RÉGIONAL EN TRANSITION

### Le Comité Syndical, après en avoir délibéré :

- DONNE son accord sur ce dossier
- AUTORISE la Présidente à signer les documents afférents. ADOPTÉ à l'unanimité.

Pour extrait certifié conforme Transmis en préfecture le 06 avril 2022 Françoise LEROSSIGNOL, Présidente Parc naturel régional des marais du Cotentin et du Bessin

PARC NATUREL REGIONAL DES MARAIS
DU COTENTIN ET DU BESSIN
3 Village Parls d'Ouve HH 157
88 VILLAGO DU Mont
50800 CAMENTAN-LES-MARAIS
Tél. 02 63 74 61 90 - info@parc-cotentin-bessin.fr

